SECTEUR 1. **RUE RENÉ CASSIN**



Superficie :		3,37 hectares	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		25 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		84	
Nombre de logements sociaux (min) :		15	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Le site est destiné à accueillir une nouvelle offre importante de logements.

Dans ce cadre, l'accès principal doit être situé au niveau de la rue René Cassin. Deux dessertes peuvent être envisagées au niveau de la rue Poul Ranet, mais doivent être secondaires. Les accès doivent permettre de relier la rue Poul Ranet et la rue René Cassin.

Un emplacement doit être prévu pour désenclaver la parcelle plus au sud en cas d'ouverture à l'urbanisation future.

Un parcours de voies douces sécurisées doit venir compléter l'accès véhiculaire du site.

La lisière avec l'espace agricole au sud doit être traitée avec soin. Ainsi, les limites séparatives végétalisées sont encouragées.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.